



Chailly sur Armençon, le 17/12/2023

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DECEMBRE 2023

L'assemblée générale de l'association sportive du golf de Chailly s'est réunie le samedi 16 décembre 2023 à 15h30 au château de Chailly en présence Claude SCHATZ, président de la Ligue de Golf de Bourgogne Franche-Comté et de Ivano Dossi, directeur général du Château et du Golf de Chailly.

Quarante-huit membres étaient présents ou représentés.

### **1/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 décembre 2022 :**

Après présentation du solde bancaire au 31/12/2022 qui est conforme aux données annoncées, le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

### **2/ Rapport moral :**

Le président présente les réalisations du comité de direction et de l'association pour 2023:

- Le comité de direction s'est réuni à deux reprises et a assuré le bon fonctionnement de l'association (suivi du budget, organisation des compétitions, suivi des équipes). Le président tient à remercier chacun de ses membres pour son engagement et son aide.
- Les effectifs de l'AS sont quasi constants : 113 adhérents adultes (dont 7 extérieurs) ont effectivement payé leur cotisation auxquels il convient d'ajouter 8 jeunes de l'école de golf. Avec 121 membres sur 140 abonnés au Golf, le taux de membres ayant pris leur cotisation AS en 2023 est de 86%. L'objectif fixé en début de mandature est presque atteint. Le président remercie les membres pour leur confiance et leur implication.
- L'AS a organisé 4 compétitions (dont le Challenge de Pentecôte et le retour du Championnat du Club).
- Le Challenge de la Pentecôte, initié par l'AS du Golf de Chailly semble se positionner comme un événement majeur dans la région avec cette année 7 clubs (+1) et près de 300 joueurs participants sur 2 jours.
- Les mardis de Chailly ont connu à nouveau un grand succès avec de très nombreuses rencontres, mais l'AS regrette que les organisateurs se soient éloignés de l'AS alors qu'une aide financière (et communication) avait été proposée.
- Toutes les équipes engagées en championnat de ligue se sont maintenues
- Championnat de France par équipe : très belle année pour les Equipes de Chailly malgré la logique descente de l'équipe 1 en D4 (perte de joueurs et très gros niveau en région parisienne) avec le maintien des Mid-Am à domicile en D3 et les très belles montées des Dames en D3 et des Séniors en D2 !!!
- Nos joueurs SGBFC ont remportés le TOP6 (maintien en 2024) et participeront au Super Grand Est en 2024 à Nancy, mais se sont inclinés dès les ¼ de finale en match-play.



- Arrivée de Jean-Philippe Guillot à la rédaction des newsletters mensuelles. Maintien d'une communication soutenue (20 articles sur le blog du site de l'AS, 71 publications Facebook avec progression du nombre de followers).

Le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3/ Rapport financier pour l'année 2023 :**

Le président présente le compte d'exploitation et le solde estimé du compte bancaire au 31/12/2023

- Les dépenses s'élèvent à 25.497€ et les recettes à 22.241€, soit un déficit de 3.256€ pour un déficit annoncé et budgété de 4.000€.
- Il faut également prendre en compte les 838€ d'acomptes pour les gîtes réservés pour les championnats par équipe en 2024.
- Le solde bancaire est en phase avec un solde estimé au 31/12/2023 à 11.784€ (contre 15.048€ au 01/01/2023)
- Pour mémoire, le comité de direction s'était engagé à laisser au terme de ses 3 ans de mandat, un solde bancaire minimum de 10.000€. En tenant compte des dépenses anticipées, le solde est de 12.622€, nettement supérieurs aux engagements pris malgré les nombreuses équipes et manifestations mises en place.
- Le président remercie chaleureusement tous ses sponsors, partenaires et membres cotisants sans qui l'AS n'aurait jamais pu engager autant d'équipes et réaliser ce programme tout en respectant ses engagements budgétaires.
- Le président remercie un à un tous les membres du comité pour leur engagement respectif au sein de l'AS 2021-2023.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **4/ Présentation des candidats au comité de l'AS 2024-2026**

10 personnes se sont portées candidates pour constituer le futur bureau pour les 3 années à venir: Frédéric BAYOU, Samuel BENIS, Christian CHAVEL, Philippe DELAGE, Wilfried GENOT, Boyd GREENWOOD, Jean-Philippe GUILLOT, Jean-Marc KALENITCHENKO, Pierre-Mary LHOMME et Alfredo LONGOBUCCO.

Le président sortant propose de présenter aux membres présents le programme et le budget envisagés pour 2024, à l'issue de quoi, il sera proposé un double vote : élire le prochain comité et le budget 2024.

L'éventuel futur bureau précise que s'il est élu, il sera amené à faire évoluer les statuts et/ou le règlement intérieur afin de se mettre en conformité sur le nombre de membres du comité de direction (actuellement compris entre 7 et 9 membres – en prévision, le comité pourrait accueillir jusqu'à 12 personnes). Il propose donc aux personnes intéressées de se rapprocher d'un des membres du bureau et envisage également de modifier la date de clôture des comptes (au 30/11 au lieu du 31/12) et éventuellement de redéfinir la mission des différentes commissions.



## **5/ Présentation du programme proposé par les candidats pour 2024 :**

- Poursuivre les efforts pour fédérer tous les joueurs du club. La vocation de l'AS est de développer la dimension sportive du club mais souhaite également pouvoir impliquer chaque abonné(e) du club dans les manifestations qu'elle organise.
- Cette cohésion passe aussi par une « identité visuelle » nouvelle avec la mise en place d'une tenue unique et marquante pour les joueurs des équipes mais également pour tous les membres de l'AS. Ainsi toutes et tous les joueurs qui évolueront en équipe (Ligue, Championnat de France, Challenge de Pentecôte, SGBFC) pour Chailly porteront le même polo (rose) et du bleu marine. Ce polo Adidas qui portera le logo du Château et des sponsors pour les joueurs des équipes sera proposé à la vente jusqu'au 01/02/2024 au prix de 25€. Le port de cette tenue est également souhaité lors des différentes manifestations organisées par le Golf ou l'AS afin de renforcer notre identité club.
- Plusieurs compétitions AS seront proposées par l'AS en 2024 dont le Championnat du Club, la Coupe des green-fees, la fête de l'AS (le 1<sup>er</sup> septembre), une compétition sponsorisée pour les mardis de Chailly (dont le rapprochement avec l'AS est très apprécié) et 1 voire 2 compétitions organisées avec et pour de nouveaux sponsors.
- Maintien des spécificités visant à faire participer le maximum de joueuses et joueurs : formules toujours ludiques et visant à mixer les niveaux, concours d'approche sur tous les pars 3, départs adaptés aux catégories d'âge afin que chacun prenne du plaisir à jouer.
- La fête de l'AS a été positionnée plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre afin de favoriser une participation plus importante
- L'AS alignera à nouveau une équipe (4 séries) pour le Challenge de la Pentecôte 2024 qui aura lieu le week-end de la Pentecôte sur 2 jours à Macon La Salle.
- L'AS souhaite pouvoir engager 7 (!! ) équipes en 2024 avec les ambitions suivantes : viser ou se maintenir en D3 pour toutes les équipes (sauf le maintien en D2 pour les Séniors).
- Les objectifs des équipes SGBFC seront également ambitieux : nouvelle victoire en Top6 (synonyme de qualification pour le Super Grand Est) et atteinte à minima des ½ finale (voire la victoire) en match-play.

## **6/ Budget de l'exercice 2024:**

- Pour permettre de financer ce programme ambitieux, il est proposé comme il y a 3 ans, de répartir les contributions entre les différentes parties prenantes : le Golf, l'AS et les joueurs.
- Suite à nos sollicitations, le Resort (Château & Golf) a accepté d'augmenter son soutien financier en 2024 et a donné son accord pour avoir à nouveau des sponsors pour les tenues des joueurs des équipes.
- Parallèlement, nos sponsors historiques ont très généreusement accepté de maintenir voire d'augmenter leur contribution en 2024. Le futur bureau s'engage également à poursuivre ses efforts pour trouver de nouveaux partenaires et prévoit de puiser dans les réserves de sa trésorerie à hauteur de 3.000€ environ
- L'AS sollicitera également les joueurs qui évolueront en équipe et leur demandera de participer financièrement à chaque compétition.



- Pour finir, l'AS propose d'augmenter le montant de la cotisation AS et de la passer à 40€ au lieu de 35€. Cette augmentation fait l'objet d'un vote.

La hausse de la cotisation est adoptée à l'unanimité

- Le président sortant soumet le budget prévisionnel pour 2024 puis fait ensuite procéder à 2 votes supplémentaires :

<b>BUDGET PREVISIONNEL AS GOLF DE CHAILLY 2024</b>		Dépenses	Recettes	Budget24
1. FFG		0 €	300 €	300 €
2. Association Sportive Chailly		0 €	4 000 €	4 000 €
3. Frais Administratifs + banque		1 000 €	0 €	-1 000 €
4. Divers dont sponsoring		7 110 €	16 810 €	9 700 €
5. Animations Association Sportive		3 141 €	0 €	-3 141 €
6. Equipes Championnat de Ligue		1 512 €	370 €	-1 142 €
5bis. Animations Association Sportive		900 €	900 €	0 €
7. Equipes Championnat de France par équipes		12 597 €	2 350 €	-10 247 €
8. Equipes SGBFC (Séniors Golfeurs de BFC)		2 200 €	930 €	-1 270 €
<b>Total</b>		<b>28 460 €</b>	<b>25 660 €</b>	<b>-2 800 €</b>

1. Election des membres du nouveau bureau :
  - la liste des membres est adoptée à l'unanimité
2. Budget 2024 :
  - le budget 2024 est adopté à l'unanimité

NB : Les membres du nouveau bureau se réuniront rapidement (en janvier) et procéderont à un vote afin d'élire le nouveau président, les vice-présidents, le secrétaire et le trésorier.

Après avoir répondu et/ou pris bonne note de quelques questions diverses concernant essentiellement le souhait d'une meilleure communication et de davantage de compétitions estivales, le président sortant remercie les membres présents et les membres du futur bureau.

La séance est levée à 17h15.

Le président

Le secrétaire